



联合国  
粮食及  
农业组织

Food and Agriculture  
Organization of the  
United Nations

Organisation des Nations  
Unies pour l'alimentation  
et l'agriculture

Продовольственная и  
сельскохозяйственная организация  
Объединенных Наций

Organización de las  
Naciones Unidas para la  
Alimentación y la Agricultura

منظمة  
الأغذية والزراعة  
للأمم المتحدة

F

## CONSEIL

### Cent cinquante-sixième session

Rome, 24-28 avril 2017

### Rapport de la cent soixante-cinquième session du Comité financier (7-8 février 2017)

#### Résumé

À sa cent soixante-cinquième session, le Comité a étudié plusieurs questions financières et budgétaires et questions de contrôle concernant le Programme alimentaire mondial (PAM), avant leur examen par le Conseil d'administration du PAM à sa première session ordinaire, en février 2017.

#### Suite que le Conseil est invité à donner

Le Conseil est invité à prendre note des vues et recommandations formulées par le Comité financier eu égard aux questions examinées par le Conseil d'administration du PAM à sa première session ordinaire, en février 2017.

*Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser à:*

M. David McSherry  
Secrétaire du Comité financier  
Tél.: +39 06570 53719

Le code QR peut être utilisé pour télécharger le présent document. Cette initiative de la FAO vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Les autres documents de la FAO peuvent être consultés à l'adresse [www.fao.org](http://www.fao.org)



ms580

---

**Table des matières**

---

	Pages
Introduction.....	3
Questions intéressant le Programme alimentaire mondial.....	4
Additif au Plan de gestion du PAM pour 2017-2019 – Utilisation du Compte de péréquation des dépenses AAP.....	4
Point sur la politique de lutte contre la fraude et la corruption .....	5
Questions diverses .....	7
Date et lieu de la cent soixante-sixième session .....	7

## Introduction

1. Le Comité a soumis au Conseil le rapport ci-après sur les travaux de sa cent soixante-cinquième session.

2. Outre le Président, M. Khalid Mehboob, les représentants des membres ci-dessous étaient présents:

- Mme Hannah Laubenthal (Allemagne)
- M. Carlos Alberto Amaral (Angola)
- Mme Kristina Gill (Australie)
- M. Antonio Otávio Sá Ricarte (Brésil)
- M. Xie Jianmin (Chine)
- M. Khaled M.S.H. Eltaweel (Égypte)
- M. Thomas M. Duffy (États-Unis d'Amérique)
- M. Vladimir V. Kuznetsov (Fédération de Russie)
- M. Mateo Nsogo Nguere Micue (Guinée équatoriale)
- M. Benito Santiago Jiménez Sauma (Mexique)
- M. Lupino jr. Lazaro (Philippines)
- Mme Abla Malik Osman Malik (Soudan)

3. Le Président a informé le Comité que:

- Mme Kristina Gill (Australie) avait été désignée pour remplacer Mme Cathrine Stephenson à la session;
- Mme Larissa Maria Lima Costa (Brésil) avait été désignée pour remplacer M. Antonio Otávio Sá Ricarte pour une partie de la session;
- M. Xie Jianmin (Chine) avait été désigné pour remplacer M. Niu Dun à la session;
- M. Mateo Nsogo Nguere Micue (Guinée équatoriale) avait été désigné pour remplacer M. Crisantos Obama Ondo en tant que représentant de la Guinée équatoriale pour le reste de son mandat;
- Mme Hannah Laubenthal (Allemagne) avait été désignée pour remplacer M. Heiner Thofern à la session; et
- Mme Elizabeth Petrovski (États-Unis d'Amérique) avait été désignée pour remplacer M. Thomas M. Duffy pour une partie de la session.

4. Le résumé des qualifications des membres suppléants peut être téléchargé sur le site web des organes directeurs et statutaires, à l'adresse suivante:

<http://www.fao.org/unfao/govbodies/gsbhome/finance-committee/substitute-representatives/fr/>

5. Ont également assisté à la cent soixante-cinquième session du Comité les observateurs sans droit de parole des membres ci-dessous:

- Chypre
- Colombie
- Danemark
- Espagne
- Japon
- Italie
- République de Malte
- République dominicaine
- Roumanie
- Royaume-Uni
- Union européenne

## Questions intéressant le Programme alimentaire mondial

### Additif au Plan de gestion du PAM pour 2017-2019 – Utilisation du Compte de péréquation des dépenses AAP

6. Le Comité a examiné le document intitulé «*Additif au Plan de gestion du PAM pour 2017-2019 – Utilisation du Compte de péréquation des dépenses AAP*», qui comprenait: i) des propositions de financement privilégiant quatre initiatives internes d'importance primordiale en 2017, à savoir la mise en œuvre de la feuille de route intégrée, l'excellence en matière de coûts, l'évaluation et la préparation aux situations d'urgence; et ii) un ajustement des plafonds des avances prévus au titre du mécanisme de financement des services internes.
7. Le Comité a noté que l'utilisation proposée d'un montant de 13,5 millions d'USD provenant du Compte de péréquation des dépenses administratives et d'appui aux programmes (AAP) porterait le solde de clôture de ce compte à la fin de 2017 à 166,8 millions d'USD, montant qui demeurait encore bien supérieur au niveau cible approuvé par le Conseil d'administration.
8. Le Comité s'est félicité d'avoir reçu lors de sa session des renseignements supplémentaires sur l'investissement prévu pour la feuille de route intégrée, qui ne figuraient pas dans le document dont il était saisi. Lors de l'examen des données budgétaires relatives à la feuille de route intégrée, le Comité a relevé que le montant total de l'investissement requis en 2017 était estimé à 45,36 millions d'USD et le budget additionnel (montant à financer) à 30,4 millions d'USD. Il a été informé que l'essentiel des dépenses de la feuille de route intégrée était prévu pour 2017 et le premier trimestre de 2018, et qu'un document sur le coût total à l'achèvement des travaux était en cours de préparation et serait présenté au Conseil d'administration à sa prochaine session. Quand bien même il n'était pas possible d'affirmer catégoriquement qu'il n'y aurait pas d'autre demande de financement en 2017, le Comité a été informé qu'aucune proposition en ce sens n'était prévue à ce jour. Au cas où la mise en œuvre de la feuille de route intégrée exigerait des ressources additionnelles, le PAM pourrait utiliser des contributions multilatérales destinées au renforcement institutionnel, le cas échéant, ce dont les membres seraient tenus dûment informés.
9. Relevant les propositions concernant l'utilisation des économies prévues sur les dépenses AAP pour appuyer la feuille de route intégrée, le Comité a souligné que le PAM devait faire en sorte que cette réorganisation des priorités ne se fasse pas aux dépens de ses capacités d'intervention d'urgence. Il a été informé que les économies de personnel représentaient environ 1 pour cent des dépenses AAP de personnel et relevaient d'une gestion normale du budget AAP. L'impact sur l'organisation serait donc minime.
10. Le Comité a également souligné l'ampleur de la réorganisation des priorités menée pour financer le budget additionnel et a demandé des éclaircissements sur la manière d'y parvenir sans que d'autres secteurs en pâtissent. Il a été informé que le réaménagement des priorités en matière de ressources humaines reflétait le nouveau modèle de fonctionnement préconisé dans la feuille de route intégrée, selon lequel les travaux réalisés dans le cadre de la structure actuelle de financement et de gestion des projets seraient remplacés par les travaux réalisés à l'appui de la feuille de route intégrée.
11. Le Comité a fait observer qu'un montant de 3,3 millions d'USD était requis pour l'initiative interne d'importance primordiale relative à l'excellence en matière de coûts en 2017 et que des ressources d'un montant de 1,5 million d'USD devraient être réaffectées à la feuille de route intégrée en 2017. Alors que dans le premier cas, il s'agissait d'une demande de financement exceptionnel, dans le second, il était question d'économies AAP récurrentes qui seraient susceptibles de faire l'objet d'une reprogrammation dans le plan de gestion pour 2018-2020.

## 12. Le Comité:

- a) **a examiné** le document intitulé «*Additif au Plan de gestion du PAM pour 2017-2019 – Utilisation du Compte de péréquation des dépenses AAP*»;
- b) **a rappelé** que le Plan de gestion pour 2017-2019, qu'il avait examiné à sa cent soixante-troisième session en novembre 2016, prévoyait un montant indicatif de 15 millions d'USD en 2017 pour la mise en œuvre de la feuille de route intégrée et d'autres dépenses non récurrentes;
- c) **a entériné** l'affectation proposée d'un montant de 13,5 millions d'USD du Compte de péréquation des dépenses AAP pour financer des initiatives internes d'importance primordiale ayant trait: i) à la mise en œuvre de la feuille de route intégrée (8,2 millions d'USD); ii) à l'excellence en matière de coûts (3,3 millions d'USD); iii) à l'évaluation (1,5 million d'USD); et iv) à la préparation aux situations d'urgence (0,5 million d'USD);
- d) **a noté** que, outre l'affectation proposée d'un montant de 8,2 millions d'USD financé au moyen du Compte de péréquation des dépenses AAP, des ressources financières existantes d'un montant de 22,2 millions d'USD seraient réaffectées en 2017 pour soutenir la mise en œuvre de la feuille de route intégrée, et a pris note également des assurances fournies par le Secrétariat que cet exercice de réorganisation des priorités n'aurait pas d'incidence sur la capacité opérationnelle du PAM;
- e) **a pris note** de l'actualisation des données concernant le mécanisme de financement des services internes, et **a dit attendre avec intérêt** que davantage d'informations soient présentées à ce sujet dans les plans de gestion futurs;
- f) **a prié** le Secrétariat de faire figurer dans le document destiné au Conseil d'administration du PAM les renseignements supplémentaires sur le budget additionnel pour la feuille de route intégrée communiqués lors de sa session; et
- g) **a conseillé** au Conseil d'administration, conformément à l'Article XIV du Statut du PAM, d'approuver le document intitulé «*Additif au Plan de gestion du PAM pour 2017-2019 – Utilisation du compte de péréquation des dépenses AAP*».

### Point sur la politique de lutte contre la fraude et la corruption

13. Le Comité a examiné le document intitulé «*Point sur la politique de lutte contre la fraude et la corruption*» que venaient de lui présenter l'Inspecteur général et le Directeur de la Division des finances et de la trésorerie. Il s'est penché sur l'action menée par le PAM pour lutter contre la fraude et la corruption en application de la politique révisée approuvée par le Conseil d'administration du PAM en juin 2015, et sur les nouvelles mesures envisagées en 2017 et au-delà dans le cadre de l'engagement pris par le PAM de s'améliorer sans cesse en suivant les meilleures pratiques.

14. Le document indiquait entre autres la suite donnée par le PAM au rapport du Corps commun d'inspection portant sur la prévention, la détection et la répression de la fraude dans les organismes des Nations Unies, lequel comprenait 15 recommandations à l'adresse de ces organismes. Le Comité a noté que 13 recommandations avaient déjà été appliquées par le PAM, et qu'en 2017 une évaluation des risques de fraude serait effectuée et une stratégie de lutte contre la fraude ainsi qu'un plan d'action seraient élaborés. Toujours en 2017, le PAM envisageait d'établir une fonction de gestion de la lutte contre la fraude en complément des activités indépendantes menées par le Bureau de l'Inspecteur général, en tenant compte des constatations issues de l'évaluation des risques de fraude.

15. Le Comité a félicité le PAM pour son rapport, qu'il a jugé opportun et riche en informations. Il a estimé que l'action dynamique menée par le PAM pour lutter contre la fraude et la corruption améliorerait la transparence et renforcerait l'efficacité de l'organisation, et s'est déclaré satisfait des efforts déployés par le PAM pour mieux sensibiliser et former son personnel aux questions de déontologie et de lutte contre la fraude en organisant des cours obligatoires et des séances de formation ciblées.

16. Le Comité a demandé des précisions sur un certain nombre de questions, à savoir: si le nombre accru d'enquêtes et de cas de fraude détectés était le signe d'une détérioration de l'environnement de contrôle; la compatibilité des clauses antifraude contenues dans les contrats du PAM avec la législation en vigueur dans les pays; les mesures prises pour protéger les individus qui portent à l'attention de l'Organisation des allégations d'irrégularités; la présentation des données statistiques sur les enquêtes et les examens préventifs d'intégrité dans les rapports soumis à l'organe directeur; le processus de déclaration de situation financière pour le personnel clé; les procédures de contrôle en place pour éviter les conflits d'intérêts au sein du personnel; et la procédure permettant de diligenter une enquête en présence d'un commencement de preuve de fraude. Le Comité a reçu l'assurance que le nombre accru d'enquêtes et de cas de fraude détectés n'était pas le signe d'une détérioration de l'environnement de contrôle interne du PAM.

17. Durant la discussion sur les examens préventifs d'intégrité, un outil d'évaluation des risques instauré par la politique révisée de lutte contre la fraude et la corruption de 2015, le Comité:

- a été informé que de tels examens étaient déclenchés de manière préventive, en cas de préoccupation signalée par le Bureau de l'Inspecteur général ou la direction concernant des risques de fraude bien précis (et non pas sur la base d'une allégation comme c'est le cas pour les enquêtes) et qu'ils avaient pour objectifs de détecter et d'atténuer les risques de fraude et de corruption et d'encourager les gestionnaires à renforcer les contrôles antifraude dans leurs services. Cet outil avait été mis à l'essai en 2016 et cinq examens avaient été réalisés pour tester différentes méthodes;
- a reçu de l'Inspecteur général l'assurance que tout commencement de preuve de fraude mis au jour au cours d'un examen préventif d'intégrité était immédiatement soumis à une étude approfondie et faisait l'objet d'une enquête, dans le respect des procédures en vigueur;
- s'est vu expliquer que tout autre risque de fraude détecté lors d'un examen préventif d'intégrité était examiné par la direction et le Bureau de l'Inspecteur général à des fins de suivi;
- a également été informé que le Bureau de l'Inspecteur général avait préparé un manuel relatif aux examens préventifs d'intégrité, comprenant des procédures opératoires normalisées, qui serait actualisé à la lumière des résultats d'une analyse en cours des enseignements tirés de l'expérience, et que la direction étudiait quelle était la meilleure façon d'intégrer le suivi de ces examens, encore à ses débuts, dans les procédures de suivi déjà éprouvées applicables à d'autres types d'examens indépendants; et
- a en outre été informé que les examens préventifs d'intégrité devraient se généraliser au cours du troisième trimestre de 2017.

18. Le Comité:

- a) **a examiné le document intitulé «Point sur la politique de lutte contre la fraude et la corruption»;**
- b) **a rappelé qu'il avait examiné la politique révisée de lutte contre la fraude et la corruption à sa cent cinquante-huitième session en mai 2015, avant que le Conseil d'administration du PAM ne l'approuve à sa session annuelle de 2015;**
- c) **a pris note et s'est félicité des avancées et des activités présentées dans le rapport sur la mise en œuvre de la politique de lutte contre la fraude et la corruption ainsi que des cadres de gouvernance, de gestion des risques et de contrôle du PAM; et**
- d) **a conseillé au Conseil d'administration, conformément à l'article XIV du Statut du PAM, de prendre note du document intitulé «Point sur la politique de lutte contre la fraude et la corruption».**

## **Questions diverses**

### **Date et lieu de la cent soixante-sixième session**

19. Le Comité a été informé que la cent soixante-sixième session se tiendrait à Rome du 27 au 31 mars 2017.